

COMMUNIQUE DE PRESSE

CNGA, FEP-CFDT, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNPEFP-CGT, SNUEP-FSU, SUD-EDUCATION, SUNDEP, UNSEN-CGT

DECRET SUR LES OBLIGATIONS DE SERVICE DES ENSEIGNANTS : L'ACTION CONTINUE EN JANVIER

« L'intersyndicale des 15 » réunie le 20 décembre s'est félicité de la forte mobilisation des personnels lors de la grève du 18 décembre.

La demande d'une nouvelle audience auprès du Ministre reste sans réponse à ce jour.

L'Intersyndicale a décidé de s'adresser au premier Ministre pour lui demander d'intervenir dans le conflit qui oppose depuis plus de huit semaines, le ministre de l'Education nationale aux enseignants du second degré et les syndicats qui les représentent

L'intersyndicale réitère ses deux demandes : le retrait du projet de décret et l'ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier et que soient améliorées les conditions de son exercice.

Ces demandes seront également reformulées lors du prochain CTPM qui doit se tenir le 11 janvier.

L'Intersyndicale appelle les personnels :

- à rester mobilisés
- en se réunissant dans les établissements le 11 janvier
- en signant massivement, et en envoyant ce même jour, la lettre destinée au Premier ministre
- en s'adressant à leurs parents d'élèves par une lettre qui explicitera le conflit.

D'ores et déjà, l'intersyndicale a mis en perspective de nouvelles initiatives d'ampleur pouvant aller jusqu'à la grève en janvier si les revendications portées par les personnels et les syndicats qui les représentent ne sont pas prises en compte. Elle se réunira à nouveau suite au CTPM du 11 janvier.